

# BULLETIN 2018 MUNICIPAL

## SUPPLÉMENT DE MAI/JUIN

---

1er Juin : Extinction de l'éclairage Public (EP) de minuit à 6H du matin



**C'est l'application de la décision unanime du Conseil Municipal du 26 Janvier**, et dont les explications vous ont été données, après notre enquête publique, dans notre supplément au bulletin de Février.

Cette décision est prise à l'essai pour une année, à l'issue de laquelle nous nous sommes engagés à dresser un bilan, non seulement financier, mais aussi sur le ressenti de la population.

### Rénovation de la station d'épuration (STEP) et du réseau

Après les déconvenues résultant de la défaillance de l'Agence de l'eau, qui n'a plus de crédits pour subventionner la rénovation de nos stations, les communes de GERONCE, ST GOIN et GEUS ont adopté la même attitude consistant dans l'immédiat à effectuer des travaux à minima :

Reprises de maçonnerie et colmatage de joints d'étanchéité des bassins de décantation. Mais les problèmes demeurent et rien n'est réglé sur le fond.

Notre station a une capacité de 270 équivalents Habitants (EH) alors que la population de notre village a dépassé le seuil de 250 habitants.

Gérer une commune consiste aussi à préparer l'avenir, surtout quand il est si proche.

En outre, suivant les directives du Schéma Directeur d' Assainissement, nous nous sommes engagés à améliorer le réseau, qui subit des infiltrations et des rejets d'eaux parasites (gouttières et avaloirs encore branchés sur le réseau d'eaux usées au lieu de l'être sur le réseau d'eaux pluviales).

**Nos concitoyens avertis doivent se mettre en conformité, sans tarder.** D'autres inspections par caméra seront donc nécessaires.

Le financement de tous ces travaux ne pourra pas s'effectuer sans augmentations progressives du prix de l'eau.

## Des nouvelles de notre ZAC

### **Création d'un salon de coiffure : « Le coup de ciseaux par Marion »**

Des travaux sont actuellement en cours dans un local annexe de la boulangerie/pâtisserie de M. et Mme PEBOSCQ, afin de concrétiser le projet de Marion POEY, coiffeuse, de créer son salon.

Tout le monde se réjouit de cette initiative d'une jeune fille du village, de « s'installer et vivre au pays », et d'enrichir ainsi par la même occasion l'offre de service à la population sur notre territoire.

Nous lui souhaitons donc tout le succès que cette volonté mérite.

**Ouverture du salon prévue courant juillet 2018.**

### **Projet de superette de Mme LACOMME/M.DULAS**

Une nouvelle réunion a eu lieu avec la municipalité jeudi 17 mai en Mairie afin de faire le point sur ce projet, qui devrait voir le jour de l'autre côté du chemin menant à la déchetterie.

Répondant à la demande de Mme LACOMME et de M. DULAS, l'architecte a proposé un nouveau projet, moins ambitieux, d'une surface de vente de 200 m<sup>2</sup>, qui semble leur convenir.

Mme LACOMME et M. DULAS ont acquis ce terrain (le dernier de la ZAC) en mars 2013.

A l'époque, le Conseil Municipal, sollicité pour d'autres projets avait dû faire un choix difficile mais la préférence leur avait été donnée, pour sauvegarder un commerce familial et séculaire, si apprécié dans la vallée, en leur offrant ainsi la possibilité de se moderniser et de se relancer par un emplacement plus favorable.

**Nous aimerions donc que ce projet aboutisse sans plus tarder, afin de terminer notre Zone d'Activités Commerciales.**

Si beaucoup de territoires ruraux se plaignent d'une désertification des services à la population, il faut reconnaître qu'avec notre école et le Regroupement Pédagogique Intercommunal, le cabinet médical du Dr Mailhac, la pharmacie, la boulangerie pâtisserie, l'hôtel restaurant Chez Germaine et sa salle de réception, le salon de coiffure maintenant et cette superette à venir, nous sommes plutôt bien lotis.

**Qu'on y prenne garde cependant ! Rien n'est jamais acquis ! A nous de faire vivre ces commerces et ces services si appréciés afin de pérenniser leur présence sur notre territoire.**

## Entretien du village

Vous êtes de plus en plus nombreux à entretenir devant chez vous, à désherber, à nettoyer, afin de donner à notre village son plus bel aspect et nous vous en remercions. Samedi 5 mai, le Conseil Municipal a procédé à la plantation des fleurs d'été. Le plus contraignant reste à venir : l'été il faut arroser presque tous les jours ! Nous établirons, comme l'an dernier un « tour de service » arrosage.

Nous renouvelerons également en septembre la journée citoyenne qui a connu le succès que l'on sait lors de sa 1<sup>ère</sup> édition l'an dernier.



## Sécurité routière

Un miroir acheté par la commune a été placé par des résidents de Rimbéré pour renforcer la sécurité. Nous rappelons la **nécessité de respecter la limitation de vitesse fixée à 30 km/h** dans le village, ainsi que les **interdictions de stationner d'une manière anarchique**, en particulier au centre du village (rue circulaire de la Carrère), alors que le parking de la place de l'église est à proximité.

**On voit trop souvent des voitures garées en plein virage ou aux alentours de l'école, gênant ou empêchant le passage du car scolaire.**



## Bois de chauffage

182 stères ont été vendus en affouage, par tirage au sort le 8 mars dernier. Chaque acheteur a été informé **du cahier des charges, établi par l'ONF, auquel il faut se conformer**, en particulier pour l'extraction du bois (30 juin 2019 dernier délai) et pour le stockage, à l'intérieur des propriétés et non sur les chemins communaux.

## Tri sélectif - SICTOM

**Rappel : Jours fériés : collectes assurées (sauf le 25 décembre et le 1<sup>er</sup> Janvier)  
déchetterie fermée**

Pas de verre dans les sacs jaunes : les porter aux conteneurs spécifiques.

Pas de textiles dans les sacs jaunes ni, à plus forte raison dans les sacs noirs.

Les textiles doivent être portés à une borne relais, à une œuvre caritative ou dans la benne encombrants de la déchetterie.

Les mouchoirs papiers, sopalin, etc... : dans les sacs noirs car ils ne sont pas recyclés.

**Un doute ? Une question ? Contacter le SICTOM au 05.59.39.55.10.**

## Cabine livres - échanges

L'idée de Véronique Gagneux fait son chemin.

Après de nombreuses démarches, France Télécom propose de nous donner une ancienne cabine téléphonique qu'il nous faudra aller chercher dans les Landes.

Reste à savoir où la placer ?

## Plan de randonnées :

3 randonnées ont été élaborées sur notre territoire, avec la CCHB et l'Office du Tourisme, auxquelles Roger Nodin a activement participé. Il s'agit de randonnées familiales, pédestres et/ou roulantes, sans difficultés particulières.

A l'automne, une randonnée sera organisée au niveau de la vallée afin de vous faire découvrir et approprier l'une des 3, « la Josbaquaise », longue de 15 kms.

Nous espérons que vous pourrez vous rendre disponibles pour ce moment de convivialité qui devrait vous permettre de contempler autrement notre beau territoire !

## Calendrier communal

-  **Jeudi 24 Mai** : Réunion publique PLUI, la rédaction de ce bulletin, antérieure à cette réunion, ne peut donc pas la relater.
-  **Samedi 26 Mai** : Traditionnelle distribution des roses pour la fête des mères par des membres du Conseil Municipal et des jeunes du village
-  **Dimanche 27 Mai** : Pavoisement de la Mairie pour la Journée Nationale de la Résistance.
-  **Vendredi 1er Juin** : 1er jour de l'extinction de l'éclairage public de minuit à 6 H du matin.
-  **Vendredi 15 juin** : Conseil Municipal essentiellement consacré aux travaux de voirie 2018.
-  **Lundi 18 juin** : Commémoration de l'appel du Général De Gaulle.
-  **Fin Juin/début juillet**: vous serez invités à une réunion publique de mi-mandat.
-  **14 &15 Août** : fêtes du village merci de réserver le meilleur accueil aux membres du Comité.

## Défense de la Maternité

Votre Maire s'est engagé au bureau de l'association « SOS Proximité, qui regroupe des personnalités de sensibilités aussi différentes que Jean LASSALLE, Hervé LUCBEREILH Maire d'OLORON et Robert BAREILLE, élu communiste d'Oloron pour lutter contre la fermeture de la maternité.

Cette association a lancé une procédure judiciaire de recours.

Vous pouvez nous rejoindre en adhérant (5€) à cette association, dont voici l'adresse :

SOS PROXIMITE CCAS – Place Clémenceau 64400 OLORON STE MARIE

Courriel :sosproximite64@gmail.com